

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LE CRAJEP OCCITANIE

1	LE CRAJEP	p. 3
2	LE RESEAU	p. 4
3	LES INSTANCES DIRIGEANTES	p. 6
4	L'EQUIPE	p. 8
5	UNE ACTION DE TETE DE RESEAU	p. 8

AXE 1 : ANIMATION DU RESEAU

1	RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL	p. 9
2	CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES	p. 10
3	ORGANISATION D'UN SEMINAIRE INTERNE	p. 11
4	ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES	p. 12
5	DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES	p. 14

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE

1	DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE	p. 16
2	UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION	p. 17
3	LES PARTENAIRES ET LES INSTANCES CONCERNES	p. 17
4	PRISES DE PAROLE PUBLIQUES	p. 21

AXE 3 : COOPERATIONS INTER RESEAUX ET COORDINATION D' ACTIONS COLLECTIVES

1	PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN DEBAT REGIONAL PROVOX	p. 22
---	---	-------



1. LE CRAJEP

OBJET

Le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle du territoire régional.

L'éducation populaire s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. L'éducation populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique. Ainsi l'éducation populaire concourt à la transformation de la société.

DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- ⇒ Pour une politique transversale de jeunesse
- ⇒ Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire
- ⇒ Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement
- ⇒ Pour une Europe citoyenne et sociale
- ⇒ Pour une nouvelle organisation de l'action publique.

SES MISSIONS

- ⇒ **Représenter les associations** de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences
- ⇒ **Construire une parole commune**, faire des propositions
- ⇒ **Contribuer aux politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire
- ⇒ **Défendre et promouvoir le secteur** jeunesse -éducation populaire
- ⇒ **Valoriser l'action des associations** de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives
- ⇒ **Favoriser l'information, la concertation, l'échange, la réflexion** entre ses membres
- ⇒ **Favoriser l'action collective** et le développement projets communs.

2. LE RESEAU

UN RÉSEAU IMPORTANT EN RÉGION OCCITANIE/PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Le CRAJEP est une tête de réseau associative. Il réunit des organisations régionales (associations, unions, fédérations) réunissant elles-mêmes des échelons départementaux et/ou locaux. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont donc présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes.

- ▷ 4 600 ASSOCIATIONS LOCALES
- ▷ 6 500 POINTS D'IMPLANTATION
- ▷ 800 000 ADHERENTS INDIVIDUELS
- ▷ 1 500 000 BENEFICIAIRES DES ACTIVITES

- ▷ 50 000 BENEVOLES
- ▷ 20 000 PROFESSIONNELS
(9 500 ETP SALARIES)
- ▷ 5 500 VOLONTAIRES



**Chiffres issus de l'état des lieux 2016/2017*

Les Associations de jeunesse et d'éducation populaire réunies au sein du CRAJEP :

Ces associations procèdent d'une triple dimension :

- ⇒ Elles relèvent du champ **jeunesse et éducation populaire** et agissent selon un principe d'action privilégiant une éducation par tous et pour tous, dans un échange réciproque des savoirs et pratiques.
- ⇒ Elles participent de la **vie associative**. Elles inscrivent leurs actions dans le cadre d'un projet associatif et contribuent à la structuration et au développement de la vie associative.
- ⇒ Elles participent de l'**économie sociale et solidaire**. Elles incarnent l'existence d'une troisième voie dans laquelle se situe le monde associatif (entre le secteur marchand et la sphère publique), et qui pose comme précepte que toute activité économique est précédée d'un projet social.

Ces associations sont présentes sur l'ensemble du territoire régional et développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants :

Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse....

COTRAVAUX 	FOYERS RURAUX 	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 	UFCV 	
CIVAM 	FNCTA 	LES PETITS DÉBROUILLARDS 	UCPA 	
CENTRES SOCIAUX 	FMJC 	LEO LAGRANGE 	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE 	
CEMEA 	FAMILLES RURALES 	LEC 	PEUPLE ET CULTURE 	
AROEVEN 	ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE 	JPA 	OCCE 	URHAJ 
AFEV 	CRAFAL 	FRANCAS 	MRJC 	UR PEP 

3. LES INSTANCES DIRIGEANTES

COMPOSITION DU CA DU CRAJEP OCCITANIE AU 19/06/2018

AFEV	GHANDOUR Soizic	Titulaire
	PLACE Laurent	Suppléant
AROEVEN	BETTON Mathieu	Titulaire
	CHAZE Caroline	Suppléante
CEMEA	MOREAUX François	Titulaire
	LEBRIS Elisabeth	Suppléante
CENTRES SOCIAUX	BANIOL Marie-Claude	Titulaire
	DEREGNAUCOURT Philippe	Suppléant
CIVAM	LEBEAU Raphaël	Titulaire
		Suppléant
COTRAVAUX	LAURENS Christophe	Titulaire
	CONNAN Michel	Suppléante
CRAFAL	AUTHIE Edith	Titulaire
	GUINVARCH André	Suppléant
EEDF	LEBEGUE Christophe	Titulaire
	LLORET Xavier	Suppléant
FAMILLES RURALES	VANGELISTA Charles	Titulaire
	COURBIER Alain	Suppléant
FMJC	JEAN-PIERRE Daniel	Titulaire
	LE MONTAGNER Jacques	Suppléant
FNCTA	LOWY Christine	Titulaire
	GAGNERET Philippe	Suppléant
FOYERS RURAUX	VALERO Gérard	Titulaire
	BRES Michel	Suppléante
FRANCAS	RICARD Josiane	Titulaire
	PERIE Claudine	Suppléante
JPA	GALEY Gérard	Titulaire
	BRU Marc	Suppléant
LEC GRAND SUD	MAJDFAR Kamyar	Titulaire
	ARNAUD Gérard	Suppléant
LEO LAGRANGE	LUTTIAU Christine /O'SULLIVAN Kévin	Titulaire
	VILLE Alain/ PICHOUNEL Alain	Suppléant
LES PETITS DÉBROUILLARDS	HUET Jean	Titulaire
	BEGON Guillaume	Suppléant
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	GUEGAN Hervé	Titulaire
	SCOPEL Marc	Suppléant
MRJC	PAYA Marie	Titulaire
	VIGROUX Amélie	Suppléante
OCCE	GIRARDELLI Daniel	Titulaire
	GUILLAUME Séverine	Suppléante
PEUPLE ET CULTURE	COLSON Line	Titulaire
	DOUHARD Laëtitia	Suppléante
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	BOURGEOIS Pierre	Titulaire
	PERROT Adrien	Suppléant
UCPA	LABONNE Thomas	Titulaire
	MATHELIN Virginie	Suppléant
UFCV	BAUDRILLER Sophie	Titulaire
	LAUZENT Valérie	Suppléante
UR PEP	CLERC Jean-Claude/PONS Jean	Titulaire
	BABY Michel	Suppléant
URHAJ	TABERLY Emilie	Titulaire
	MARCEL Patrick	Suppléant

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE AVANT LE 19/06/2018

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENT	JEAN PIERRE Daniel
VICE PRESIDENTE	RICARD Josiane
VICE PRESIDENT	MOREAUX François
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
SECRETAIRE ADJOINT	CLERC Jean-Claude
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIER ADJOINT	CONNAN Michel
MEMBRE	MENOU Evelyne
MEMBRE	BANIOL Marie-Claude
MEMBRE	LUTTIAU Christine
MEMBRE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE INVITEE	PERIE Claudine

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE ELU LE 19/06/2018

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENT	JEAN PIERRE Daniel
VICE PRESIDENTE	RICARD Josiane
VICE PRESIDENT	MOREAUX François
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
SECRETAIRE ADJOINT	CLERC Jean-Claude/remplacé par PONS Jean
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIERE ADJOINTE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE	COLSON Line
MEMBRE	BANIOL Marie-Claude
MEMBRE	LUTTIAU Christine/remplacée par O'SULLIVAN Kévin
MEMBRE INVITEE	PERIE Claudine

LES ASSOCIATIONS MEMBRES :

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP.

Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au sein du Conseil d'Administration.

4. L'EQUIPE

⇒ Un poste permanent de Directrice occupé par Marianne Loiseau-Nail. Il correspond à 1 ETP.

⇒ Un poste d'assistante administrative, mise à disposition du CRAJEP par les CEMEA Occitanie pour un volume de 84h pour l'année 2018.

Soit 1, 1 ETP salarié et mis à disposition au CRAJEP sur l'année 2018.

⇒ A noter l'accueil d'un stagiaire, Philippe Burnichon, en Master 1 Intervention Développement Social, en novembre 2018, sur une mission d'état des lieux du CRAJEP.

5. UNE ACTION DE TETE DE RESEAU

UNE ACTION DE COORDINATION ET D'ANIMATION AU NIVEAU RÉGIONAL

La coordination et l'animation du réseau régional contribuent à tisser et à entretenir des liens entre les membres pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

Par sa vocation et sa composition, le CRAJEP exerce donc un rôle majeur en termes de rassemblement des forces de l'éducation populaire régionales, ainsi que de représentation et de coordination de ces dernières.

Le CRAJEP conduit son action de tête de réseau en assurant différentes missions et fonctions spécifiques et essentielles, au bénéfice de son réseau :

Représentation :

- ⇒ Participation à des instances de décisions politiques
- ⇒ Représentation active auprès des pouvoirs publics
- ⇒ Rôle de veille et d'interpellation
- ⇒ Contribution à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Promotion et valorisation :

- ⇒ Actions de communication, production d'outils partagés, pour une meilleure reconnaissance
- ⇒ Portage d'une parole collective et défense de valeurs communes
- ⇒ Défense de la spécificité du modèle associatif, des principes et des actions de l'éducation populaire.

Animation du réseau :

- ⇒ Mise en place d'espaces d'échange, de coopération, de mise en synergie : rencontres, réflexion, échanges de pratiques, de compétences, d'expériences et de savoir-faire...
- ⇒ Mise en œuvre et coordination d'actions fédératrices
- ⇒ Information des adhérents
- ⇒ Fonction ressources et de conseil auprès des membres et des acteurs des territoires.

Mutualisation de moyens et de services :

- ⇒ Développement d'actions collectives : accompagnement des bénévoles et des professionnels, développement de projets, en appui sur l'expertise des associations adhérentes



1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres.

Le CRAJEP s'attache à remplir sa mission essentielle d'animateur de réseau, par :

Le développement des liens inter-réseaux :

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- ⇒ **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- ⇒ **Développer l'interconnaissance** entre les membres du réseau pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et à la construction d'une parole commune...
- ⇒ **Favoriser la connaissance** des activités de chaque association membre et de leur fonctionnement.

L'animation de la vie du CRAJEP :

- ⇒ **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP...

Le développement de sa fonction « lieu ressource » :

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

- ⇒ **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- ⇒ **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- ⇒ **Etre un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

Le renforcement de l'information et de la communication interne et externe :

- ⇒ **Développer l'information du réseau.** La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer de nouveaux outils d'information interne, mais aussi de rendre plus lisibles nos actions à l'externe.

2. CONDUITE DE LA VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances d'échange et d'espaces de rencontre entre les membres du CRAJEP.

En 2018, un programme de rencontres régulières a été établi.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ET BUREAUX

Le CA et le Bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2018, selon un ordre du jour défini préalablement.

Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle s'est tenue le 19 juin 2018, à l'Hôtel de Région de Toulouse en présence de Pascal Etienne, Directeur régional Jeunesse Sport et Cohésion Sociale et de Kamel Chibli, Vice-président de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances du CRAJEP Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelées le 19 juin 2018, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire et du Conseil d'administration qui a suivi l'AG.



3. ORGANISATION D'UN SEMINAIRE INTERNE

Ce séminaire s'est déroulé les 29 et 30 janvier 2018 à Lézignan Corbières.



Celui-ci a permis aux administrateurs du CRAJEP de :

- Poursuivre les réflexions et les travaux du séminaire interne du CRAJEP Occitanie du 26 septembre 2016, qui avait permis de poser les bases du plan d'orientation du CRAJEP Occitanie pour 2017/2019, suite à la fusion
- Travailler sur le projet opérationnel du CRAJEP pour 2018/2019 et réfléchir sur le modèle socio-économique de notre comité
- Poursuivre la dynamique d'interconnaissance nécessaire entre les membres du CRAJEP.

SEMINAIRE INTERNE du Conseil d'administration

29 et 30 janvier 2018 - MJC / CIS de Lézignan Corbières

Ce séminaire a réuni 20 administrateurs du CRAJEP, représentant 18 associations membres, sur les deux journées.

INSTANCES 2018	PARTICIPATION	NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES
<i>CRAJEP OCCITANIE - 26 associations adhérentes– 11 réunions d'instances + 1 séminaire du CA</i>		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	20 associations présentes et 4 représentées <i>(sur 25 adhérents en 2017)</i>	1 AGO 19 juin 2018
CONSEIL D'ADMINISTRATION	16 associations présentes et 2 représentées	6 CA 30 janvier 2018
	18 associations présentes et 3 représentées	27 mars 2018
	14 associations présentes et 4 représentées	15 mai 2018
	18 associations présentes et 5 représentées	19 juin 2018
	19 associations présentes et 3 représentées	9 octobre 2018
	19 associations présentes et 5 représentées	6 décembre 2018
BUREAU	10 membres présents	4 Bureaux 15 mars 2018
	9 membres présents	15 mai 2018
	6 membres présents	20 septembre 2018
	8 membres présents	26 novembre 2018
SÉMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	20 personnes présentes 18 associations présentes	1 séminaire interne 29 et 30 janvier 2018

4. ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES

Les commissions, groupes de travail ou autres espaces de rencontre au sein du CRAJEP réunissent des salariés et des bénévoles des associations et fédérations régionales membres .

Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective et de co-construction de propositions. Ces collectifs sont donc des instances d'information, d'échanges et de mutualisation entre les membres. Elles peuvent aussi aboutir à la mise en œuvre de projets collectifs entre associations.

COMMISSIONS REGIONALES ACTIVES EN 2018

Commission Formation :

Cette commission s'est mise en place en 2017 pour traiter des questions liées à la formation des volontaires (BAFA/BAFD) et à la formation professionnelle aux métiers de l'animation. Elle réunit les associations membres, organismes de formation.

Un travail a été initié autour d'un état des lieux des actions de formation professionnelle et d'une charte d'engagement des organismes de formation à l'animation volontaire, signée lors de l'AG du 19 juin 2018.

Les 12 organismes de formation à

l'animation volontaire membres du CRAJEP Occitanie, les organisateurs d'ACM et acteurs des parcours de formation à l'animation volontaire membres du CRAJEP, sont signataires de cette charte. Ce document de positionnement commun, élaboré avec la contribution des différentes associations organisatrices de formation BAFA-BAFD, a pour objectifs de :

- Valoriser la formation à l'animation volontaire au niveau régional, les formations BAFA-BAFD dans l'environnement et auprès de nos partenaires,
- Montrer le sens et la plus-value des formations dispensées par les associations membres du CRAJEP,

-Déterminer des principes et engagements communs pour la mise en œuvre de ces formations,

-Faire des propositions communes pour le développement de ces formations et de l'action éducative en région Occitanie.



Un positionnement commun pour affirmer l'importance de la formation à l'animation volontaire dans la formation des individus et des citoyens

BAFA-BAFD



JEUNES POPULAIRE VALEURS
COMPÉTENCES BAFA
Enfants Citoyenneté Formation
Loisirs Émancipation ensemble
Vivre Responsabilités ACTION
Éducatifs Associations Éducation
Occitanie Territoires BAFA
LOCALE ENGAGEMENT BAFA
ACM EDUCATIVE COLLECTIF

➤ **Commission Education populaire et territoires ruraux :**

Cette commission s'est mise en place en 2018. Il s'agissait d'offrir un espace d'échange autour des thématiques suivantes: animation et développement des territoires ruraux, développement durable des territoires et alimentation. La volonté est de travailler collectivement autour d'une parole commune et de rédiger un texte commun-fondateur sur le « Rôle des associations de jeunesse et d'éducation populaire en faveur de l'animation et du développement durable des territoires ruraux ».

➤ **Commission Mobilité européenne et internationales des jeunes :**

Cette commission permet le partage d'informations sur le contexte, les enjeux, l'actualité (lien Cnajep, Programmes de mobilité—Erasmus+, Plateforme régionale Mobilité...), les problématiques de nos associations, mais également le partage d'outils, d'expériences, et de compétences inter réseaux...

Une parole commune est à construire et à développer pour la reconnaissance de leur rôle et de leur expertise sur les questions de mobilité des jeunes, et à porter dans des instances comme la Plateforme régionale Mobilité.

➤ **Commission Financements :**

Mise en place de cette commission début 2017, pour un travail commun et une réflexion autour des modalités de partenariat, de soutien et de financement des réseaux JEP, membres du CRAJEP. Cette commission a réuni plusieurs administrateurs du CRAJEP.

COMMISSIONS ASSOCIATIONS MEMBRES PARTICIPANTES	NOMBRE ET DATES DES RENCONTRES 2018
COMMISSION FORMATION <i>Ligue de l'enseignement, Les Francas, Ufcv, Aroeven, Ceméa, Ucpa, Eedf, Léo Lagrange, Lec , Sgdf, Fmjc, Les Petits Débrouillards, Familles rurales, Les Foyers ruraux</i>	3 réunions 4 avril 2018 13 septembre 2018 22 novembre 2018
COMMISSION MOBILITE <i>Ligue de l'enseignement, Aroeven, Peuple et culture, Afev, Les Francas, Cotravaux, Familles rurales, Ceméa, Fmjc, Léo Lagrange</i>	2 réunions 24 mai 2018 18 octobre 2018
COMMISSION EDUCATION POPULAIRE ET TERRTOIRES RURAUX <i>Frcivam, Mrjc, Foyers ruraux, Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement, Urhaj, Familles rurales, Ceméa, Les Petits Débrouillards, Fmjc, Ufcv</i>	1 réunion 17 mai 2018
COMMISSION FINANCEMENTS	2 réunions 30 janvier 2018 15 mai 2018

5. DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES

Pour mieux jouer son rôle de structure ressource, pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, mais également pour promouvoir les associations et accroître la lisibilité du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en région, le CRAJEP dispose de plusieurs outils d'information et de communication.

LE SITE INTERNET : UNE VITRINE POUR LE GRAND PUBLIC ET UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU

Le site du CRAJEP Occitanie a été totalement revu dans son contenu sur l'année 2017, pour s'adapter à la réalité du réseau régional en Occitanie. Un nouveau site du CRAJEP verra le jour début 2019.

Il constitue une vitrine pour le grand public, les partenaires, mais est aussi un lieu ressource pour les membres du CRAJEP.

Le choix de disposer d'un site internet permet à la fois :

- une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), des partenaires opérationnels et financiers
- une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi sur leurs propres sites
- l'accès à des ressources avec la possibilité de télécharger des documents : Newsletter interne du CRAJEP, documents thématiques...
- une ouverture sur l'extérieur ; il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et débats de la vie associative et de l'éducation populaire tant au niveau régional que national.

On compte sur l'année 2018, près de 7000 visites sur le site, 18000 pages vues . La plus forte fréquentation concerne toujours la rubrique Emploi. On note globalement une baisse de fréquentation du site par rapport à 2017, d'où la nécessité de concevoir un nouveau site plus attractif dans son contenu et dans sa forme.

www.crajep-occitanie.fr



LA NEWSLETTER : UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU

Edition d'une newsletter mensuelle interne au réseau, adressée aux membres du CRAJEP, des commissions thématiques, au Cnajep... Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur et des partenaires, l'agenda du comité, les actions programmées, de mettre à disposition des ressources... Elle permet également de mettre en valeur l'actualité des membres du CRAJEP.

Environ 70 destinataires . 12 numéros ont été édités en 2018.

L'éducation populaire en Occitanie



LA NEWSLETTER...

LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LE RESEAU

Réalisation d'une plaquette de communication du CRAJEP, en appui sur le recueil effectué auprès des membres du CRAJEP début 2017, de données quantitatives sur leur activité. 2016.

Cette plaquette présente et valorise :


- Le CRAJEP : Un rôle et des missions spécifiques
- Le réseau régional en Occitanie : Chiffres clés (nombres de structures, d'adhérents, de bénévoles, d'emplois, de bénéficiaires des activités....)
- Les associations membres : logos
- Le projet et les actions développées par les associations : un maillage territorial pour un projet politique, des actions pour défendre des valeurs.

Elle a été rééditée en 2018 à 500 exemplaires. Elle a été diffusée aux membres adhérents et est remise régulièrement aux différents partenaires du CRAJEP lors de rencontres.

Le lancement d'un état des lieux du CRAJEP en 2018, permettra d'actualiser les données chiffrées clés du réseau et de créer et d'actualiser les outils de communication du CRAJEP.



**Jeunesse
& Éducation populaire
en Occitanie**

Comité Régional des Associations de
Jeunesse et d'Éducation Populaire 



Pour développer son rôle politique et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP oriente son action autour de la :

Co-construction et du portage d'une parole politique commune dans le débat public :

- ⇒ **Renforcer les espaces de débat politique en interne** et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
- ⇒ **Etre un espace d'échanges, d'analyse et de propositions** quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
- ⇒ **Alimenter la parole des AJEP par un travail d'analyse sociétale** : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
- ⇒ **Identifier des sujets, des niveaux thématiques prioritaires** à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
- ⇒ **Construire des propositions communes** et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.

Promotion et valorisation du secteur JEP :

- ⇒ **Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative** dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- ⇒ **Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
- ⇒ **Développer des actions de communication externes** : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques....

Représentation du secteur JEP :

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

- ⇒ **Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales** relevant de son champ de compétence.
- ⇒ **Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire et participer à la co-construction des politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire.
- ⇒ **Conduire un travail de veille, au niveau des instances concernées**, pour identifier les enjeux, les questions à traiter, informer le réseau...

1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE

Au travers des instances, des travaux des commissions et des groupes thématiques, le CRAJEP offre à ses membres des espaces d'élaboration collective, des temps d'information, d'analyse, de construction d'une parole politique commune sur différents sujets...

Le CRAJEP s'attache à organiser et à animer au mieux ces différents espaces essentiels, par la préparation des ordres du jour, la veille informative et la production de notes d'actualité et par l'établissement de comptes rendus réguliers...

2. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION

Grace à ses multiples représentations, le CRAJEP est présent dans les relations qui se construisent et évoluent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire...

Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional et avec les partenaires concernées. Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de porter un positionnement politique collectif.

Il est ainsi possible de porter les points de vue, les positions et propositions des AJEP sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

Le CRAJEP s'est attaché en 2018, à maintenir sa présence dans les instances régionales pour affirmer le rôle de l'Education Populaire en région :

Acteur représentatif de la société civile, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue civil afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire et de contribuer ainsi, à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations.

Identifié par l'ensemble des partenaires, notamment l'Etat et la Région, le CRAJEP a été sollicité régulièrement lors de la tenue d'instances régionales et de groupes de travail, voire dans le cadre du renouvellement ou de l'installation de ces instances.

L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale et il est essentiel pour assurer aussi la mobilisation des réseaux régionaux.

3. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES



L'Etat et notamment, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie :

Le CRAJEP est financé en 2018 par la DRJSCS à la fois sur le soutien à sa fonction de tête de réseau et sur la mise en place d'une opération spécifique, le débat régional Provox « Jeunesse Europe et Educ Pop ». Le CRAJEP dispose également d'un double poste FONJEP.

Pour échanger sur le partenariat DRJSCS / CRAJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2018:

- ⇒ Avec le Directeur régional, Pascal Etienne : le 16 juin
- ⇒ Avec les services du Pôle cohésion sociale , dans le cadre de l'élaboration du document « Ambition territoriale pour la jeunesse » : le 6 mars
- ⇒ Pour le bilan du dispositif Sésame 2017 : le 16 janvier.



Le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil régional. Le Conseil régional a également soutenu la rencontre régionale Provox , organisée par le CRAJEP le 13 octobre 2018.

Pour échanger sur le partenariat Conseil régional / CRAJEP/AJEP , plusieurs rencontres ont été organisées en 2018 :

- ⇒ Avec les services de la Direction de l'Education et de la Jeunesse : 15 janvier, 20 mars et 24 septembre
- ⇒ Le Président du CRAJEP a participé à l'installation du CRJ, le 9 juin à l'Hôtel de région de Toulouse.



Le CESER Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le 1er janvier 2018, le CESER Occitanie a été installé et le CRAJEP Occitanie a été sollicité par le Préfet pour désigner 3 représentants issus d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, âgés de moins de 30 ans, pour siéger au sein du 3^{ème} collège (organisations représentatives des jeunes). Camille Plagnard (AFEV), Amélie Vigroux (MRJC) et Ludovic Dubois (FMJC) ont pris leur fonction pour effectuer un mandat de 6 ans au titre du CRAJEP. Ils ont investis 4 commissions :

- Commission 2 : espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation
- Commission 4 : enseignement supérieur, recherche, valorisation, transfert, innovation
- Commission 5 : éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société
- Commission 7 : santé, culture, sport, cohésion sociale.

Les représentants ont participé aux travaux des commissions, donnant lieu à différents avis et rapports, notamment sur les thématiques suivantes : l'apprentissage en Occitanie, le renforcement des filières agricoles et agroalimentaires de la région Occitanie pour favoriser l'approvisionnement et la consommation alimentaire locale...

Dans le cadre de son séminaire annuel, le CRAJEP a accueilli ses nouveaux représentants. Cette première rencontre se donnait pour objectifs d'accompagner les représentants sur leur mandat de représentation au CESER, d'assurer un passage de relai sur cette représentation et de déterminer les attendus de cette représentation au niveau du CRAJEP et les modalités d'organisation et de fonctionnement.

Plusieurs réunions de travail et d'accompagnement ont été organisées avec les 3 représentants tout au long de l'année, : les 16 janvier, 4 mai et 27 novembre.



CRESS La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

Le CRAJEP est représenté au CA de la CRESS Occitanie par François Moreaux, Vice-président du CRAJEP. Il siège dans le Collège Associations auprès des représentants du Mouvement Associatif et d'autres coordinations et regroupement associatifs.

Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale du 21 juin 2018.

Il a participé aussi aux travaux et réunions organisées en 2018 :

- ⇒ Comité de pilotage de l'Observatoire (ORESS) : le 15 février
- ⇒ Comité d'organisation du Mois de l'ESS : le 15 février
- ⇒ Coventis : le 12 avril au Corum à Montpellier
- ⇒ Présentation du Plan ESS en région : le 21 novembre à l'Hôtel de région de Toulouse...



Le Mouvement Associatif Occitanie :

Les 2 représentantes du CRAJEP au Mouvement Associatif sont Emilie Taberly, Vice-présidente du CRAJEP et Claudine Périé, membres du Bureau. La présidence de LMAO est assurée par Claudine Périé.

Le CRAJEP a participé activement aux différentes instances statutaires et à la mise en œuvre des actions portées par Le Mouvement Associatif en région, notamment :

- ⇒ Le Parcours Adress, qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du parcours Adress, d'accompagner des porteurs de projet du secteur jeunesse et éducation populaire.
- ⇒ Forum régional des associations : le 15 novembre à La Grande Motte...

Le CRAJEP a également relayé régulièrement les communiqués et prise de position politique de LMAO.

Enfin, il a participé à la remise du Rapport sur la vie associative, le 8 juin à Toulouse : Le Mouvement Associatif a en effet remis à Edouard Philippe, Premier ministre, le rapport du secteur associatif "Pour une politique de vie associative

ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement". Jean-Michel Blanquer, Ministre en charge de la vie associative, et Christophe Itier, Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire, accompagnaient le Premier ministre pour cet événement.



Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire :

Le CRAJEP est membre du Cnajep et comme les autres CRAJEP, il a le statut de « membres du réseau » ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du Cnajep (groupes de travail, diverses manifestations ...) et de voter aux assemblées générales du Cnajep.

En 2018, le Cnajep a fêté ses 50 ans.

En 2018, le CRAJEP a continué à participer à plusieurs instances et aux travaux du CNAJEP :

⇒ Commission Animation territoriale (commission des CRAJEP) et Commissions de travail

diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes, Politiques jeunesse...) : 14 février, 4 octobre...

⇒ Conférence des présidents de CRAJEP : le CRAJEP n'a pas pu participer cette année à cette conférence annuelle.

⇒ Le CRAJEP a poursuivi son partenariat avec le Cnajep dans le cadre du Dialogue structuré — participation des jeunes et a mis en place un débat régional Provox le 13 octobre. Il a également participé à un rencontre des permanents de l'OFAJ le 11 octobre, où il est intervenu lien avec le Cnajep sur le Dialogue structuré...

⇒ Le CRAJEP a relayé également dans son réseau, les différents outils de communication, campagnes de mobilisation et prises de position du Cnajep : sur le Service National Universel, sur la réorganisation des services publics 2022...



EDUCATION POPULAIRE : AGITATEUR DE CITOYENNETÉ !

Le Cnajep et le Crajep Auvergne-Rhône-Alpes vous invitent à une Agorajep exceptionnelle à Lyon. Une occasion inédite de se rencontrer pour échanger et inventer ensemble.



Plateforme régionale de la mobilité des jeunes :

Le CRAJEP est représenté au comité de pilotage de la Plateforme régionale de mobilité internationale.

Cette plateforme opérationnelle doit être pilotée par l'instance institutionnelle Corémob, portée par la Préfecture, le Rectorat, la DRJSCS et la Région (non installée en 2018).

L'objectif de la plateforme est de coordonner les différents acteurs du territoire afin de développer la mobilité internationale des jeunes et de favoriser la mobilité des jeunes les plus éloignés des dispositifs de mobilité. Sont pris en compte dans ce projet les dispositifs permettant la mobilité à des fins d'éducation et de formation formelle et non formelle.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place en 2018, ainsi que des collectifs départementaux des acteurs de mobilité. Le CRAJEP et certains de ses membres, acteurs de la mobilité, ont participé au Comité de pilotage de la plateforme le 28 avril, aux différents groupes de travail et aux collectifs départementaux...



Plateforme d'observation sociale Occitanie :

Née de la fusion des deux anciennes plateformes POSS-LR et POSMIP, celle-ci a été inaugurée le 30 novembre 2017. Le CRAJEP est membre de la POS et s'est inscrit en 2018, dans les travaux du comité de pilotage du 22 mai et de différentes commissions de travail, notamment sur la question des jeunes

en région.

Participations à d'autres instances et rencontres partenariales :

FDVA : Commission FDVA 1 le 23 mars et commission FDVA 2 le 5 juillet .

Comité de coordination régionale du service civique : 30 novembre.

Commission des Médailles JSVEA : 29 novembre.

CREPS /Mission JEP : 21 mars, 18 septembre et 26 novembre...

LES DIFFERENTES REPRESENTATIONS DU CRAJEP OCCITANIE EN 2018

➤ CESER - Conseil Economique Social Environnemental :

Camille Plagnard, Amélie Vigroux et Ludovic Dubois

➤ DRJSCS – Comité de coordination régionale du Service Civique :

Soizic Ghandour

➤ DRJSCS – Comité régional FONJEP :

Daniel Jean-Pierre

➤ DRJSCS – Commission régionale consultative FDVA 1 et 2 :

Claudine Périé et Marianne Loiseau-Naïl

➤ DRJSCS—Commission des Médailles JSVEA :

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

➤ POS—Plateforme d'Observation Sociale Occitanie :

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

➤ Plateforme régionale Mobilité :

Evelyne Menou et Marianne Loiseau-Naïl

➤ LMAO—Le Mouvement Associatif Occitanie :

Instances : Claudine Périé et Emilie Taberly/ **Parcours Adress :** Sophie Baudriller

➤ CRESS—Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Occitanie :

François Moreaux

➤ CRIJ— Centre Régional Information Jeunesse Occitanie : *le CRAJEP est membre associé*

Soizic Ghandour

➤ CNAJEP—Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire :

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

➤ CREPS Montpellier/CREPS Toulouse :

Josiane Ricard et Hervé Guégan

➤ CFA Sport Occitanie :

Josiane Ricard

4. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES :

Le CRAJEP a porté, relayé et diffusé différentes prises de position ou contributions du Cnajep et du Mouvement Associatif .

↓
Contribution du Cnajep



LES JEUNES ET LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contribution au débat – 29 novembre 2018



Service national universel :
Comprendre, débattre, se positionner

« Ce qui existe déjà »



Remaniement ministériel

Une nouvelle impulsion pour les politiques de jeunesse ?



Communiqué
Paris, le 17 oct

Quel avenir pour le service public
de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ?

Contact :
Audrey Baudeau
01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96
cnajep@cnajep.asso.fr

Communiqué de presse, le 8 octobre 2018
cnajep@cnajep.asso.fr

**Bilan
1 an après
la fin des contrats**

**Une politique de soutien
à l'emploi associatif
indispensable**

**#DUTILITÉ
#CITOYENNE**

Action publique 2022 :
quand l'Etat réorganise ses missions et ses services au détriment des territoires
et de leurs acteurs !

Communiqué de presse, le 11 décembre 2018



COMMUNIQUÉ DE
PRESSE
VENDREDI 8 JUIN 2018

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REMET AU PREMIER MINISTRE LE RAPPORT ISSU DU CHANTIER VIE ASSOCIATIVE

#DUTILITÉCITOYENNE : MOBILISONS-NOUS POUR LA VIE ASSOCIATIVE !

INTERPELLEZ VOS PARLEMENTAIRES

AXE 3 : COOPERATIONS INTER RESEAUX ET COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES



Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau.

Certaines commissions thématiques du CRAJEP permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives portées par des membres du CRAJEP.

Animation/coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (et qui s'appuient sur les compétences de ses membres) :

- ⇒ **Conduire des actions** en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires
- ⇒ **Développer les partenariats** et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres
- ⇒ **Faciliter la conduite d'actions expérimentales sur les territoires**, impliquant plusieurs membres
- ⇒ **Coordonner l'essaimage** des actions sur l'ensemble du territoire régional
- ⇒ **Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de la région, l'expertise acquise** dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.

1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN DEBAT REGIONAL PROVOX

Avec la participation des associations membres du CRAJEP suivantes :



Le 13 octobre 2018 à Lézignan-Corbières :

En 2018, le Crajep a proposé aux différents CRAJEP d'organiser des **débats régionaux entre jeunes et politiques**, sur 6 thématiques en rapport avec la campagne **Provox « Jeunesse, Europe et Educ' Pop »**.

Le CRAJEP Occitanie a coordonné une rencontre régionale et s'est appuyé sur les ressources et compétences de 6 de ses réseaux régionaux membres pour la mobilisation des jeunes, l'organisation et l'animation de cette rencontre : L'Afev, Les Eclaireuses Eclaireurs de France, la FMJC, Les Francas, La Ligue de l'enseignement et l'UFCV.

Le CRAJEP a mis en place un partenariat avec Radio Campus Montpellier pour couvrir médiatiquement l'évènement et pour animer un plateau radio lors de la rencontre.



RENCONTRE DEBAT

Jeunes Elus

Décideurs publics



Favoriser la contribution des jeunes aux politiques publiques de jeunesse, du niveau local au niveau européen



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Cette rencontre comptait parmi les débats régionaux impulsés dans le cadre de la campagne Provox 2018, répondant à une dynamique de promotion du dialogue entre jeunes, élus et décideurs publics sur les politiques publiques de jeunesse, qu'elles soient locales, nationales ou européennes.

Provox est la déclinaison française du processus européen de **Dialogue Structuré** entre Etats membres de l'UE, institutions européennes et organisations de jeunesse. Ce processus est animé en France par le Cnajep – Plateforme nationale des organisations de jeunesse et d'éducation populaire.

Pendant cette journée, les jeunes ont pu confronter leurs

points de vue sur les politiques jeunesse à ceux de responsables politiques locaux, nationaux et européens présents.

Cet événement régional, préparé et animé par le CRAJEP Occitanie, ses associations régionales JEP membres, par des jeunes, a permis d'aborder des thématiques liées à la jeunesse, à son engagement citoyen et européen, à la place qu'elle occupe dans la société et au monde qu'elle souhaite construire demain.

Les propositions issues de cette rencontre doivent servir de base de travail pour formuler la future stratégie européenne de la jeunesse, mais sont aussi à disposition pour contribuer à la co-construction des politiques jeunesse en région Occitanie.

Ce débat participatif se donnait donc pour objectifs de :

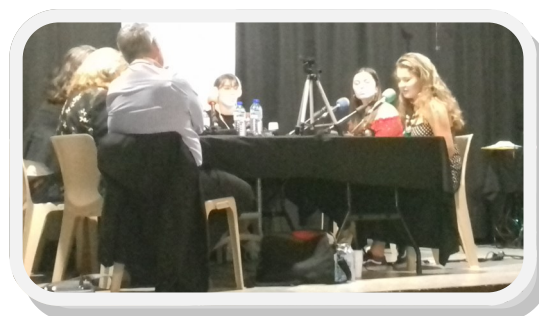
- Créer un véritable espace de rencontre et de débat entre jeunes de toute la région, élus et décideurs publics (eurodéputés, députés, élus locaux et des collectivités territoriales, représentants institutionnels des services de l'Etat et des collectivités territoriales...),
- Promouvoir la parole des jeunes dans l'espace public,
- Permettre aux jeunes d'être forces de propositions dans l'élaboration des politiques publiques qui les concernent,
- Recueillir, valoriser et porter les propositions faites par les jeunes.

⇒ **Au total : 71 personnes présentes .**

⇒ **49 Jeunes de 13 à 30 ans :** jeunes des associations membres du CRAJEP et au-delà, des jeunes impliqués dans le CRJ, dans d'autres instances de participation des jeunes (CDJ), au Ceser, dans des associations partenaires et des organisations étudiantes...

⇒ **18 intervenants, responsables associatifs et accompagnateurs issus des AJEP mobilisées.**

⇒ **4 Elus/Décideurs publics présents pour dialoguer avec les jeunes :** Virgine Rozière, Eurodéputée, Danielle Hérin , Députée de l'Aude, Valérie Dumontet, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude et Nicolas Remond, Chef de Pôle Cohésion sociale de la DRJSCS Occitanie.





Comité Régional
des Associations de Jeunesse
et d'Education Populaire



CRAJEP Occitanie
MIN - 281 ave. du Marché Gare - 34070 Montpellier
contact@crajep-occitanie.fr / 09.53.90.57.11 - 06.42.69.77.83
www.crajep-occitanie.fr

